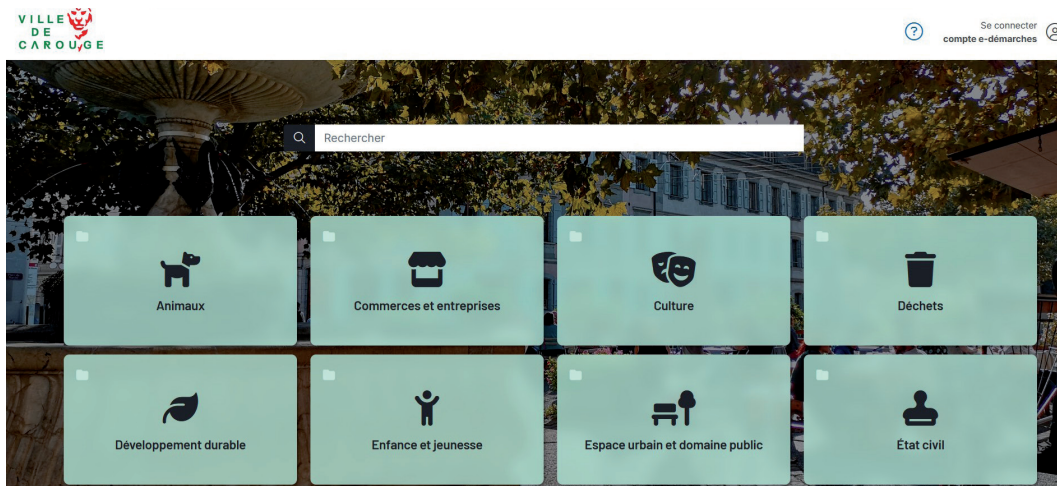




Carouge ouvre un guichet de prestations en ligne

Carouge, le 7 février 2025

GUICHET EN LIGNE:

[HTTPS://EDEMARCHES.CAROUGE.CH/](https://edemarches.carouge.ch/)

CONTACT PRESSE

STÉPHANIE LAMMAR
MAIRE

S.LAMMAR@CAROUGE.CH

022 307 89 17

Depuis le 5 février, la Ville de Carouge propose un guichet de prestations en ligne qui intègre les démarches délivrées par la Commune ainsi que le dispositif d'authentification e-démarches du Canton. Toutes les démarches restent accessibles aux guichets de l'administration qui propose en outre une fonctionnalité innovante pour les personnes pas ou peu connectées.

Le nouveau guichet de prestations en ligne de la Ville de Carouge offre à la population la possibilité de retrouver toutes les démarches communales en ligne sur une seule et unique plateforme : <https://edemarches.carouge.ch/>. Depuis cette adresse, il est possible de commander des actes, de faire une demande de subvention, de s'inscrire aux événements, etc. En plus des formulaires en ligne, les usagères et usagers y trouvent toutes les informations concernant des démarches délivrées par Carouge et d'autres entités cantonales en étant redirigés vers les autorités compétentes le cas échéant. L'accès à cette plateforme se fait via le compte e-démarches avec l'avantage de ne pas avoir à créer un nouveau compte et d'être protégé de toute usurpation d'identité.

PARMI LES AVANTAGES APPORTÉES PAR CETTE NOUVELLE PLATEFORME:

- L'authentification des usagères et usagers via leur compte e-démarches cantonal mais aussi des entreprises et des associations via un compte e-démarches pour personne morale;
- L'identification automatique des personnes résidant à Carouge permettant ainsi de leur offrir des prestations supplémentaires;
- La simplification de la gestion et du suivi des demandes pour tous les services de l'administration;
- Le stockage des données sur les serveurs sécurisés du Service intercommunal d'informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG).

Pas de fracture numérique

Par ailleurs, la Ville de Carouge garantit que toutes les démarches soient réalisables en ligne et aux guichets afin de ne pas contribuer à la fracture numérique. De cette volonté est née une fonctionnalité novatrice. Les réceptions peuvent créer des comptes spécifiques pour les personnes ne souhaitant pas ou ne pouvant pas utiliser l'informatique, en prendre le contrôle et ainsi remplir les démarches comme si elles avaient été réalisées par la personne en toute autonomie. En plus de permettre l'accompagnement de ces personnes, cette fonctionnalité offre l'énorme avantage pour la Commune de ne pas dupliquer les processus de gestion qui sont rigoureusement identiques, que la demande se fasse en ligne ou aux guichets.

Permanence numérique

Afin d'accompagner la population dans cette transition numérique, la Ville de Carouge propose également une permanence numérique hebdomadaire et gratuite pour découvrir la plateforme, aider la population à créer son compte, utiliser les outils informatiques et répondre aux questions, tous les vendredis à la Bibliothèque de Carouge.

PERMANENCES NUMÉRIQUES GRATUITES

TOUS LES VENDREDIS,
DE 10H À 14H
BIBLIOTHÈQUE DE CAROUGE
BD. DES PROMENADES 2 BIS
1227 CAROUGE

